



# BUCEY EN OTHE

Edito N°17

NOVEMBRE 2021



## Le mot du Maire

Chères Bucetennes, Chers Bucetons,

*C'est avec un optimisme pondéré que je vous adresse ces mots aujourd'hui. Grâce au vaccin la pandémie a régressé dans notre pays. La vie sociale reprend ses droits, l'activité économique a redémarré. Cependant il nous faut rester prudents, respecter les gestes barrière pour se protéger et protéger autrui. C'est la condition sine qua non pour pouvoir reprendre un rythme de vie normal.*

*Je tiens à saluer et à remercier les Bucetons qui au cœur de la pandémie ont donné de leur personne pour que la commune puisse continuer à accomplir sa mission. Je pense en particulier à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation des élections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021 et aux personnes qui ont contribué à l'entretien (arrosage des jardinières durant l'été) et à la décoration du village.*

*Notre conseil municipal a travaillé sur les cinq dossiers recensés lors de notre élection : sécurité incendie, sécurité voirie, patrimoine, rénovation énergétique des bâtiments publics en particulier de la mairie et projet d'implantation d'une salle multi-activités.*

*Le questionnaire auquel vous avez répondu met en évidence votre intérêt et vos priorités concernant les problèmes liés à la circulation routière dans notre village. Pour répondre à vos attentes, le conseil municipal sera amené à voter dans les prochaines semaines un vaste projet comprenant la réhabilitation du carrefour principal de Bucey, le réaménagement de la rue de la Croix St Abdon, son virage jugé particulièrement dangereux et l'installation d'un passage surélevé à la sortie du village en direction de Fontvannes.*

*Ce projet très coûteux sera réalisable financièrement grâce au plan de relance du gouvernement. Ces aides sont ponctuelles et il nous appartient de saisir cette opportunité pour pouvoir mener à bien cet aménagement.*

*Des décisions seront prises en 2022 concernant la rénovation énergétique des bâtiments publics et la sécurité incendie. Concernant le patrimoine, une étude détaillée a été réalisée pour l'église par un architecte du Patrimoine. Un dossier a été déposé auprès de la Fondation du Patrimoine et proposé à l'inscription de la Mission Bern. Les conclusions sont attendues pour 2022/2023.*

*En ce qui concerne la salle multi-activités, nous bénéficierons de l'aide logistique du département pour la réalisation de cette étude qui sera réalisée en 2022. Notre conseil municipal a pour mission d'en établir le cahier des charges.*

*Par ailleurs deux types de travaux ont été réalisés cette année : la rénovation du mur du cimetière adossé au Jardin du Souvenir et le renouvellement de l'éclairage du stade. De nouveaux mâts et un éclairage led ont été implantés en remplacement des anciens mâts dont l'assise était fragilisée.*

*En conclusion il me paraît important d'aborder un sujet au cœur de vos attentes, celui de la qualité de l'eau. En collaboration avec le SDDEA, nous vous communiquons une plaquette d'information concernant la qualité de l'eau. Si l'eau de Bucey est potable, ce qui a toujours été le cas, elle n'en est pas moins impactée par la présence d'atrazine, phénomène récurrent sur de nombreux captages du pays d'Othe. Pour satisfaire à l'ensemble des valeurs réglementaires, une étude est en cours pour la reconquête et la préservation de la ressource. Cette étude amènera peut-être à décider d'alimenter de nombreuses communes du pays d'Othe en eau potable par des captages extérieurs. Ces décisions ne seront pas sans conséquence sur le coût de la facturation supportée par les contribuables mais elles nous apporteront une totale satisfaction quant à la qualité et le respect des normes imposées par la réglementation à échéance 2023.*

*Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou avec vos proches et je vous propose de nous retrouver en toute convivialité à la cérémonie des vœux du Maire en 2022.*

## INFOS PRATIQUES

**Sécurité des collégiens** qui traversent à pied le village matin et soir pour monter et descendre du car de ramassage. Nous informons les parents qu'en cette période de faible luminosité ils sont peu visibles des automobilistes qui circulent. Comme pour les cyclistes, ils devraient être repérables grâce à des bandes fluorescentes appliquées sur leur cartable ou vêtement. Rappelons que la vitesse dans le village est limitée à 50 km/h et 30 km/h dans certaines zones.

**Calendrier électoral** : les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

**Eau de Bucey** : le Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA) en partenariat avec la commune de Bucey a édité une notice d'information concernant la qualité de l'eau à Bucey. Vous trouverez cette étude prochainement dans votre boîte à lettres.

**Maelis** : Bucey a opté pour cette application gratuite sur votre smartphone qui vous permet de consulter toutes les informations concernant votre commune ainsi que celles des communes avoisinantes qui y ont adhéré.

**G.N.A.U.** : Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 plus besoin de se déplacer en mairie pour certaines demandes d'autorisation d'urbanisme. En vous connectant sur [www.troyes-champagne-metropole.fr](http://www.troyes-champagne-metropole.fr) rubrique Habiter Vivre / Urbanisme vous formulez votre demande d'urbanisme en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés. Vous recevez l'accusé de réception et vous suivez l'évolution de votre dossier en temps réel sur votre compte.

À noter : le dépôt en mairie des documents est toujours possible.

**Les habitants de Bucey sur Facebook** : ce site créé par un habitant de Bucey, Alain Breitner, permet aux Bucetons de partager des informations.

**Bienvenue à Bucey**, le site officiel de la mairie mis à jour en temps réel par Stéphane Pellegrini vous permet d'accéder à toutes les informations concernant la commune.

**Histoire locale**, vous trouverez en fin d'édition la publication de Robert Poisson sur « *les ventes de biens nationaux à Bucey-en-Othe* ».

**Le camion de l'épicière** : une épicerie d'alimentation générale chaque semaine devant chez vous. Tous les lundis de 9 h 15 à 10 h 45 l'épicière vous accueillera sur le parking de la mairie dans un premier temps puis se rendra au domicile des personnes qui le souhaitent. Pour plus de renseignements : 06.84.50.63.06

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Le vendredi 25 juin, de nombreux amis sont venus rendre un dernier hommage à **Michel Veillet** dans l'église de Sainte-Savine.

Michel est né à Troyes le 16 janvier 1939, a grandi aux Noës, effectué son service militaire en Algérie.

Il a épousé Nelly, sa marraine de guerre, le 30 juin 1962. Ils allaient fêter leur 59ème année de mariage. De cette union sont nés Nathalie en 1963, et Richard en 1969.

Michel a excellé dans sa vie professionnelle, en tant que Responsable Comptable durant toute sa carrière. Quant à sa passion pour le football, Michel l'a eue toute sa vie : il a toujours encouragé le Taf - Atac - Estac son club de cœur et assistait à tous les matchs avec un bonheur immense.



En 1979, la petite famille s'est installée à Bucey-en-Othe. Michel s'est investi pour la commune en tant que conseiller municipal, puis il a créé une association de football pour les jeunes. Sous son impulsion la municipalité a construit un stade qui fut inauguré par Monsieur Robert Galley. Ce fut une grande joie pour lui et une belle satisfaction que de s'investir dans cette aventure. Bucey se souvient et lui a rendu hommage lors de la cérémonie par la voix du maire, Pascal Desrousseaux.



Après 33 belles années à Bucey, Nelly et Michel décident de retrouver une vie citadine au cœur de la ville de Troyes. Michel y a retrouvé un grand nombre de copains avec qui un petit rituel s'était créé : un petit café tous les jours à la Vosgienne. Michel était gentil, plein de vie, franc et sincère, fidèle en amitié. Le sport et sa carrière professionnelle l'ont amené à côtoyer tant de monde ! Nombreux sont les liens qui se sont tissés, des amitiés consolidées au fil des ans.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

## Fête des mères



La volonté de maintenir la traditionnelle fête des mères perdue au sein de la municipalité. La rencontre entre toutes les générations de mamans n'a pu avoir lieu dans la salle de la mairie, aussi les conseillers municipaux ont fait du "porte à porte" pour offrir une rose à chaque maman. Sur notre photo : le Maire Pascal Desrousseaux remet, avec grand plaisir, une rose à Madame Souchon, rue du stade.

## Fées

Les conseillères municipales en charge de la commission Fleurissement et Communication se sont lancées dans un nouveau projet : égayer le village en disséminant des fées au milieu des massifs floraux. Une habitante à la fibre artistique s'est proposée pour réaliser les visages des personnages, Harmony, bien connue des Bucetons, elle a exposé régulièrement ses créations lors des marchés de Noël.



## Ours

Pour la période de Noël, les ours sont invités à se réveiller pour orner les façades et les rues



## Réunion des associations

Gérard Provence a réuni les associations pour une reprise de contact après le COVID.

Le Maire, Pascal Desrousseaux, a fait une rapide synthèse sur le fait que la pandémie a freiné les associations dans leurs manifestations et espère que l'on puisse se tourner vers l'avenir avec optimisme.

Puis les présidents ou leurs représentants ont pris tour à tour la parole pour présenter leurs projets.

Pour l'Association des Anciens Elèves de Bucey en Othe, Réjane Milley espère pouvoir organiser son unique manifestation, un repas, le premier dimanche de juin 2022.

Pour le FC Bucey, Aurélien Prieur a fait le bilan de son équipe : il rencontre de grosses difficultés au sein de l'équipe de foot compte tenu des joueurs ou entraîneur qui ne désirent pas se faire vacciner. La continuité est assurée par une équipe de 7 joueurs. Compte tenu de la gravité de la situation, d'anciens joueurs de Bucey se sont ralliés pour assurer la sauvegarde du club. Grâce à cet élan de solidarité, de grands projets sont à l'étude : reprise de l'entraînement pour les petits, redémarrage d'une équipe à 11 et pourquoi pas à terme la mixité.

Pour l'Association d'Animation de Bucey, Jean-François Villanné exprime une reprise en douceur en



2021 avec un quizz sur le village en avril puis un rébus en août. Un calendrier des différentes manifestations sera confirmé après l'A.G. du 29 octobre.

Pour l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Bucey en Othe, Jean-Louis Pfeiffer confirme l'implication de son association dans la restauration du mobilier de l'église avec le retour des deux statues restaurées (La Vierge et l'Enfant et Saint Sébastien). Le chemin de Croix dont la restauration est achevée réintégrera prochainement l'église. Les Foires aux livres

et diverses actions contribuent activement au soutien financier des restaurations prises en charge. L'association s'est également engagée lors des journées européennes du patrimoine en ouvrant l'église aux visiteurs.

Pour Bouge'Othe, Marie-Thérèse Deschamps a précisé que compte tenu des conditions sanitaires actuelles, seules 10 personnes peuvent venir pratiquer des activités physiques dans la salle des associations. Durant l'été, des rencontres amicales sur le terrain de pétanque et des animations de danse en ligne par l'association troyenne " Chispa Olé" ont eu lieu. Pour 2022 la traditionnelle " rando huîtres " de printemps est programmée le 20 mars.

La rencontre s'est terminée avec le verre de l'amitié.

## L'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Bucey en Othe



l'A.S.P.B.O. est plus que jamais impliquée dans la **restauration du mobilier de l'église** avec le retour des deux statues restaurées (La Vierge et l'Enfant et Saint Sébastien) ainsi que le Chemin de Croix dont la restauration est achevée et qui a réintégré récemment l'église.



**Les Foires aux livres** ont cette année encore attiré de nombreux visiteurs séduits par la diversité des ouvrages proposés. Leur profit ainsi que celui du portage de livres à domicile contribuent activement au soutien financier des restaurations prises en charge. Tous les thèmes sont présents et les livres sont admirablement rangés et présentés par thème. Si une partie du stock est composé de livres anciens une autre tout aussi conséquente présente des livres contemporains qui sont soigneusement mis sous plastique protecteur. La période napoléonienne est bien achalandée : des livres de Max Gallo sur Napoléon Ier jusqu'à Napoléon III avec des œuvres diverses, entre autres celles de l'historien Tulard, des encyclopédies Quillet aux tranches dorées...



De nombreux écrits militaires abordent toutes les guerres, avec des noms d'historiens bien connus et d'autres invitant à pousser des recherches. Les biographies sur les grands hommes ne manquent pas, le général De Gaulle en tête. Et puis les écrivains ont aussi participé aux batailles politiques et ont relaté la réalité de leur époque ; Zola en est un des personnages illustres.

Pour les étudiants, on trouve les classiques Molière, Racine...

Des articles de brocante sont proposés aux chineurs : cette fois c'est une cithare qui attire tous les regards, instrument de musique originaire de la Grèce antique, il est remis à la mode au temps de Napoléon. A cela ces F.A.L .2021 ont encore satisfait toutes les tranches d'âge offrant les thèmes les plus divers aux centaines de visiteurs.



L'association s'est également engagée lors **des journées européennes du patrimoine** en ouvrant l'église aux visiteurs.



## Association « Un jour Une église »

**L'opération « un jour, une église »**, initialement créée dans l'Aube, remporte chaque été un vif succès grâce aux guides bénévoles.

Ces visites sont programmées dès le printemps et les dates sont relayées dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Evelyne Deschamps, Bucetonne passionnée par le patrimoine, a repris les visites de l'église Saint Jacques le Majeur à Bucey-en-Othe les 1<sup>er</sup> juillet, 6 et 31 août.

Autour des fonds baptismaux, elle a installé une petite exposition relative aux communions solennelles, des aubes et des images de communiants.



Lors de ces événements, elle accueille des visiteurs des quatre coins du département mais aussi de fidèles Bucetons qui n'hésitent pas à partager ces visites avec des amis de passage.

Madame Nelly Delelignie, nouvellement élue conseillère départementale, est venue également découvrir cette église construite au XII<sup>ème</sup> siècle.





## Bouge'Othe

**L'association Bouge'Othe a tenu son assemblée générale** le vendredi 8 octobre en présence du Maire Pascal Desrousseaux et de deux adjoints Gérard Provence et Marie-Christine Desrousseaux.

La présidente a rappelé les objectifs de l'association : pratiquer des activités sportives, créer, animer et développer des liens associatifs et humains.

**Pas de changement dans le bureau** : Laura Valton, secrétaire ; Brigitte Plard, trésorière ; Marie-Thérèse Deschamps, présidente. Un nouveau membre vient épauler le bureau : Marie-Claire Fauconnier est élue « responsable de la randonnée ».

**Des manifestations sont déjà programmées** : une randonnée de printemps, retour de la traditionnelle rando'huîtres de la gymnastique volontaire le dimanche 20 mars 2022. L'association "Chispa Olé" reviendra donner ses initiations à la danse en ligne selon ses possibilités, puis d'autres rendez-vous seront fixés pour de la pétanque ou des randonnées à thème.

**Un contrat d'un an avec VEOLIA a été signé.** La collecte de papiers, journaux améliorera les finances. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites peuvent se signaler auprès de Marie-Thérèse au 07 87 54 08 72. Elles seront averties par mail de la date exacte. La prochaine collecte aura lieu fin janvier.

Après un échange constructif, la réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Pour son deuxième dépôt auprès de la société VEOLIA quelques bénévoles ont déchargé des centaines de kilos de livres, revues, prospectus et diverses feuilles de papier.



*rando août 2021*

**Randonnée** : Sous la coupe de Marie-Claire Fauconnier, cette activité a lieu tous les mardis de 9 h à 11 h 30, rendez-vous sur le parking de la place de l'église.

**Gymnastique** : tous les mardis à 18 h 30 dans la salle des associations avec la monitrice Cécile.



Bouge'Othe sous la présidence de Marie-Thérèse Deschamps et Chispa olé sous la présidence d'Eléna Galvan se sont donné rendez-vous trois fois au cours de l'été. Le but était de partager un moment convivial en associant deux activités bien différentes telles que la pétanque et la danse en ligne et pouvant fédérer le plus grand nombre autour d'un pique-nique.

## L'Association d'Animation de Bucey en Othe



L'Association d'Animation de Bucey-en-Othe participe à la décoration du village. Rozenn, une bénévole du conseil d'administration, artiste peintre locale, réalise des peintures sur polystyrène sur le thème traditionnel de Pâques pour illustrer le printemps, les beaux jours, le renouveau de la nature.

Difficile pour les associations d'organiser des événements avec l'interdiction des rassemblements. L'association d'animation de Bucey-en-Othe a eu l'idée de contacter Robert Poisson pour rédiger **un QUIZZ sur l'histoire du village**. Si trois propositions étaient notées pour chaque question, il n'en restait pas moins



la difficulté de trouver la bonne réponse. On pouvait en trouver certaines en relisant quelques numéros du journal du village mais pour compléter, la recherche sur internet était indispensable.

Les bucetons ont été récompensés de leurs efforts, trois participants occupent la première place : Alain Leclerc, Alain Breitner et Xavier Aubin. Ils ont été félicités et ont gagné chacun une bouteille de champagne et un gros oeuf en chocolat. Les suivants ne déméritaient pas, ils ont reçu une bouteille de cidre et un gros œuf : Patrice Tabutiaux, Isabelle Manière, Fabienne Cochet, Didier Rousseau, Aurélio Vicquéry, Pascal Desrousseaux, Xavier Dolat.

**Un rébus avec 5 pancartes disséminées dans le village** a également été proposé fin août.

L'Association d'Animation de Bucey-en-Othe a tenu son **assemblée générale** vendredi 29 octobre. Après avoir regretté l'arrêt de toutes les manifestations à cause du Covid, la présidente a évoqué le Quizz sur le patrimoine et le rébus qui ont permis de maintenir un lien entre les habitants. Le premier rendez-vous a eu lieu avec **Halloween** ce dimanche 31 octobre. **La Saint Eloi** clôturera l'année 2021 le samedi 11 décembre. Le calendrier de 2022 est déjà bien rempli: **une belote** le 19 février, le **carnaval** le 6 mars, une tartiflette le 26 mars, **la chasse à l'oeuf** le 18 avril, **un videgrenier** le 15 mai et une paëlla le 11 juin.



D'autres idées sont à l'étude: un Cluedo au château de Vaux et du théâtre. L'assemblée a ensuite voté à l'unanimité la cotisation à 6 € pour l'année 2021 / 2022, les budgets et la réélection de deux membres sortants du conseil d'administration: Jean-François Villanné et Jean François.

**Randonnée** : tous les jeudis matin une randonnée au départ de Bucey. Le rendez-vous est fixé à 9 heures sur la place de l'église.

## Halloween

Les petits monstres du village ont été nombreux à répondre à l'invitation de l'Association d'Animation de Bucey-en-Othe malgré la météo incertaine. Des adultes se sont prêtés au jeu et ont pris grand plaisir à surprendre tout le monde. Le parcours du village s'est déroulé sous une petite pluie, heureusement compensé par une récolte fructueuse de bonbons. Pour réchauffer tout le monde, les membres du conseil d'administration avaient préparé une succulente soupe de potiron distribuée au retour de la cavalcade.



## Les pompiers

### **CPI départ en retraite du Lieutenant Pascal Toulouse**

Pascal Toulouse a été engagé par le lieutenant Marcel Joly pendant son service militaire le 14 juillet 1977. Il faisait partie alors du service Sapeur-pompier à la caserne de l'armée de l'air. Il a passé ses formations de base en avril 1978. A l'époque ces formations ne concernaient que l'incendie pour les CPI. Il a suivi des formations de secours à la personne en 1994 en qualité de sapeur. Ensuite il a décidé de suivre des formations de sous-officier. Il a été promu Caporal en 1997, Sergent et Chef de corps en 1999 après une formation à Brienne d'où il est sorti Major de sa promotion.

A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 il a une double appartenance au Centre de Secours d'Estissac et au CPI de Bucey, ceci grâce au Lieutenant Franck Ingignoli nouveau Chef de centre d'Estissac à l'époque.

Il a poursuivi sa carrière, a été nommé Adjudant en 2004, Adjudant-Chef en 2007, et Chef de groupe le 1<sup>er</sup> août 2008 après 385 heures de formation puis Adjoint au chef de centre en 2008 et nommé Lieutenant en 2013 par le Colonel Bellache.

Le CPI de Bucey en Othe a connu de graves difficultés et a été mis en veilleuse pendant 4 ans et 10 mois entre les années fin 2009 et 2014.

C'est grâce à son impulsion que le CPI de Bucey en 2014 sous une autre mandature a pu reprendre son activité, il a su remotiver les troupes. Son but était de remonter la compagnie le temps de laisser sa place à un successeur dûment formé. Il peut être fier à ce jour de laisser un CPI en parfait ordre de marche.

La relève a été assurée par Régis Vancy en 2018.

Pascal Toulouse a fait valoir ses droits à la retraite le 14 juillet 2021 auprès du centre de Bucey et d'Estissac.

Un hommage particulier lui sera rendu à l'occasion de la commémoration du 8 mai 2022.

Nous invitons les Bucetons à retenir cette date.

## FC BUCEY

L'assemblée générale du FC Bucey a eu lieu le dimanche 6 juin. Son président Aurélien Prieur a évoqué la saison 2019/2020. Cette saison a été très courte puisque interrompue fin octobre. Après seulement 3 journées de coupe, les joueurs ont dû procéder au rangement de leurs installations. Le redémarrage va s'avérer difficile après 7 mois sans rencontre et surtout sans entraînement. L'école de foot pour les jeunes va aussi reprendre avec Rudy. Le contact doit avoir lieu avec le Maximarché d'Estissac pour poursuivre le partenariat. Le président a remercié la mairie de Bucey-en-Othe pour l'entretien du terrain et la subvention, puis le département et la mairie de Troyes. Le sponsor Paul de l'entreprise U23, équipementier sportif, déjà partenaire de l'ESTAC a remis un jeu de maillots au club.

L'élection du bureau apporte peu de changement, seul un nouveau secrétaire est élu. Aurélien Prieur, président ; 1<sup>er</sup> vice-président, Jean-Paul ; trésorière Armelle ; vice-trésorier David ; secrétaire, Yanis Moings ; coach, David ; correspondant Aurélien.



## Château des Roises

En ce dimanche 19 septembre, c'est le château de Bucey en Othe qui était à l'honneur.

La visite menée par le propriétaire des lieux Monsieur Aurélio Vicquery a permis à une soixantaine de personnes de découvrir ce lieu atypique. Construit au XVI<sup>e</sup> siècle, les bâtiments servaient à la fois de maison forte et d'habitation mais aussi d'exploitation agricole, puisque le lieu était aménagé pour recevoir les récoltes provenant des fermages des seigneurs de Bucey.



Le public a pu apprécier la façade, avec son pavillon carré percé d'une grande porte cintrée et les traces de l'ancien pont-levis, ainsi que les tourelles d'angles qui portent encore les percements destinés à recevoir des armes de défense : les couleuvrines, sans oublier les douves qui cernent l'ensemble.

Après la Révolution Française, les lieux ont gardé leur vocation agricole et ont subi des transformations, dont la construction d'une belle écurie.

C'est là que pour ponctuer la visite, 4 musiciens locaux ont proposé quelques chants et airs de l'époque de la Renaissance, tels que « Greensleeves », « Belle qui tiens ma vie » et quelques variations des folies d'Espagne. Ils ont été chaleureusement applaudis par le public conquis et sensible à cette plongée dans l'histoire.



## LES PLANTES INVASIVES

La grande majorité des espèces végétales, notamment celles introduites volontairement sur notre territoire sont bénéfiques pour l'Homme.

Cependant, quelques unes sont capables de s'échapper des lieux où elles sont cultivées et de se reproduire ailleurs. Certaines plantes, dites invasives, peuvent avoir un impact néfaste sur l'environnement, la biodiversité et représentent potentiellement des risques pour la santé de l'Homme. Les plantes sauvages naturellement présentes sur notre territoire, sans y avoir été amenées par l'Homme sont appelées plantes indigènes.

D'autres plantes ont été introduites volontairement ou accidentellement par l'Homme en dehors de leur milieu naturel. Ce sont les plantes dites non-indigènes ou exotiques. Par exemple la tomate, la pomme de terre, le maïs.

Aujourd'hui en France, sur 6000 espèces végétales, on compte 5 300 espèces indigènes et 700 espèces exotiques naturalisées. Parmi ces 700 espèces naturalisées, environ une centaine d'espèces sont considérées comme invasives en France. Cela signifie que ces espèces sont dans une dynamique d'expansion rapide et forment localement des populations très denses qui ont différents types d'impacts : environnementaux, économiques et/ou sanitaires.

### Quelques exemples :

- **l'ambroisie** (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante originaire d'Amérique du Nord de la famille des Asteraceae. Par le biais des activités humaines, elle s'est dispersée sur tous les continents. Depuis son arrivée en France métropolitaine dès 1863, elle colonise peu à peu tout le territoire. Son pollen provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques importantes. Elle est également source de nuisances pour les agriculteurs, car c'est une plante adventice concurrentielle de certaines cultures.

En moyenne, une seule plante peut produire jusque 3000 semences par an et peut libérer plusieurs millions de grains de pollen par jour. L'objectif est alors double : il faut éviter d'une part que la plante ne relâche son pollen dans l'air pour éviter l'apparition des symptômes ou de réactions allergiques chez les personnes sensibles, et d'autre part, faire en sorte qu'elle ne se dissémine grâce à ses semences pour limiter l'invasion les années suivantes.

Pour la reconnaître : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carte\\_reconnaitre\\_ambroisie.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carte_reconnaitre_ambroisie.pdf)

*Vous pouvez aussi contacter la personne référente ambroisie de Bucey-en-Othe par le biais du secrétariat de la Mairie.*

- **La berce du Caucase** (*heracleum mantegazzianum*) : Introduite en France comme plante ornementale au XIXe siècle, elle a progressivement colonisé certains milieux au détriment de la flore locale. Plante de la famille de la carotte (Ombellifère), elle peut atteindre jusqu'à 4 mètres de haut et sa sève peut provoquer des brûlures de la peau (phyto-dermatites).

L'espèce envahit les milieux perturbés par l'homme (bords de routes, prairies abandonnées, bord de rivières) d'où elle peut aisément se disséminer grâce aux activités humaines (transport de terre, échanges de graines, etc...).



Chaque pied en fleur produit jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de graines, et ces graines peuvent rester en dormance durant sept ans dans le sol. Les graines sont dispersées par le vent, l'eau, et les véhicules.

- **La renouée du Japon** (*reynoutria japonica*) : cette plante vivace de la famille des polygonaceae, originaire d'Asie où elle est utilisée en médecine traditionnelle, a été introduite en Hollande au XIXe siècle pour ses qualités ornementales, mellifères et fourragères. Mais elle s'est avérée très invasive et défavorable à la biodiversité car sa progression très rapide (de 1 à 8 cm par jour, elle peut atteindre 4 m en 2 mois) se fait au détriment de la flore et de la faune locales.

La renouée se plaît au bord des cours d'eau, des terrains dégradés et abandonnés.

Sa propagation se fait par multiplication des rhizomes qui renferment des composés toxiques pour les plantes concurrentes et elle est très difficile à éradiquer une fois installée. Les activités humaines, surtout par le déplacement de terres contaminées par des rhizomes, à l'occasion de travaux, et les crues, qui arrachent les rhizomes aux berges, sont les vecteurs essentiels de dispersion de cette plante qui pose de graves problèmes écologiques.

Pour la reconnaître :

<https://www.especes-invasives.fr/les-especes-invasives/renouee-du-japon/>

Sources : anses.fr, fredon.fr , wikipedia.org

## LES VENTES DES BIENS NATIONAUX À BUCEY-EN-OTHE

\*\*\*\*\*

„La mémoire est l'avenir du passé „ Paul Valéry.

### BUCEY EN OTHE EN 1789

À l'ombre du château et de l'église, la disparité est grande entre propriétaires , laboureurs, fermiers, métayers , artisans, manouvriers, riches et pauvres , entre ceux qui savent lire et ceux qui déclarent ne savoir signer,

Disparité , certes , mais aussi alliances. Par le biais des parentés , des accords , des emplois, des proximités , la communauté villageoise s'unit ou se divise selon les circonstances.

La Révolution arrive à Bucey par le biais de la nouvelle administration qui inscrit ses pas dans celle de l'Ancien Régime : efficace , centralisatrice. On ne perd pas de temps . Les imprimés sont prêts. Deux décrets vont intéresser , bouleverser , le moindre village :

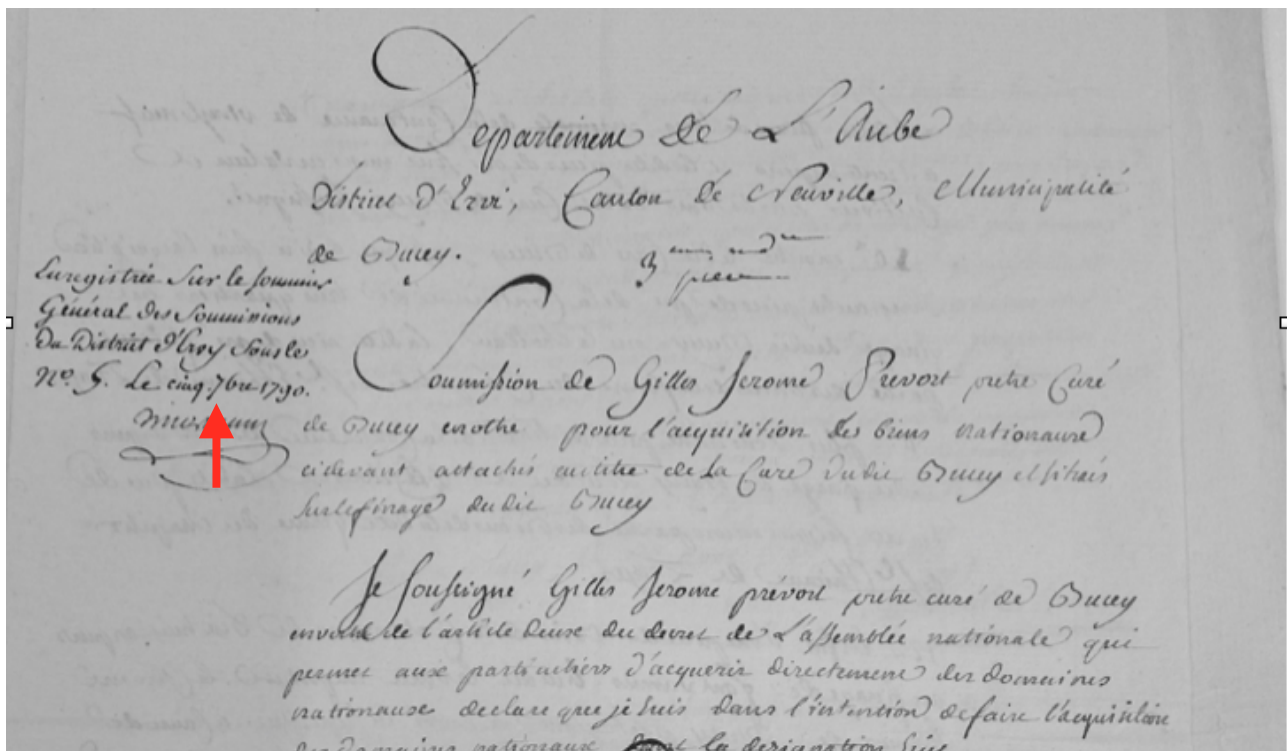
**Le 2 novembre 1789** les possessions de l'Église et de la Noblesse sont déclarés „**Biens Nationaux** „ . Ils vont être vendus via un processus d'aliénation décidé par la loi du 9 juillet 1790 .

**Le 12 juillet 1790 la Constitution civile du clergé** institue une nouvelle église dite „**constitutionnelle**“ . La majorité des prêtres , partisans d'un gouvernement démocratique des communautés paroissiales et diocésaines , s'y rallieront . **Dans le canton d'Estissac , tous à l'exception d'un vicaire de Villemaur.**

Ces deux textes auront une grande influence sur la vie du village .

### Les biens fonciers du clergé .

Qu'ils appartiennent à la Fabrique (\*), au Chapitre St Etienne de Troyes , à l'Ordre de Malte , ils seront vendus aux enchères . Le premier qui soumissionne , sans perdre de temps , deux mois après la promulgation de la Loi ainsi que le prouve la date du document , est le curé de Bucey.



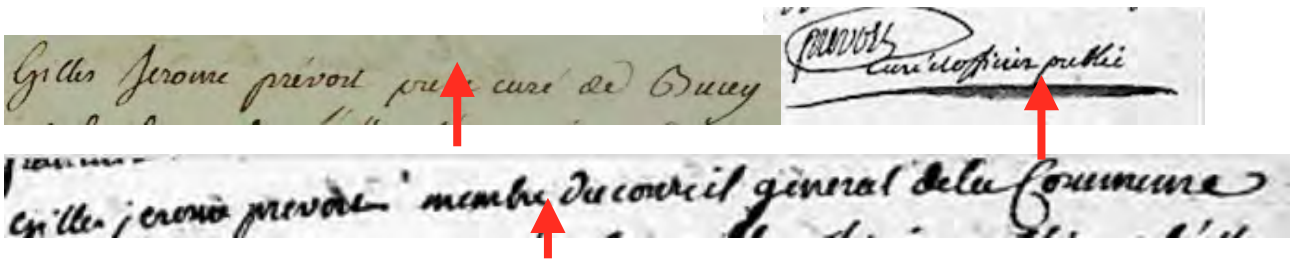


**Gilles Jérôme Prévost** est né à Troyes le 2 octobre 1755 , fils aîné de Pierre Jérôme Prévost et de Marie-Madeleine, tous deux blanchisseurs domiciliés „près l'évêque de Troyes“.

Il a 25 ans lorsqu'il arrive à Bucey-en-Othe en 1785, succédant à Monsieur Cousin qui officiait depuis le 27 mars 1747.

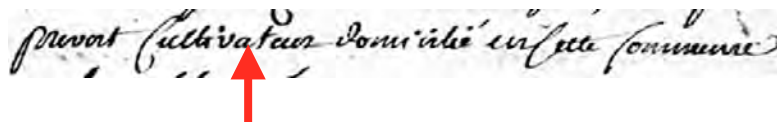
Il s'explique : „j'ai fait ma soumission dans le dessein de me faire un gagnage qui puisse occuper à mon service un domestique et un cheval“ Le 2 février 1791 il emporte la totalité des parcelles pour lesquelles il a soumissionné, la plus petite, un quartier, la plus grande 18 arpents - c'est à dire entre 8 et 9 hectares- au quatrième feu , devant un Sieur Guyot, chirurgien aux Boulins , pour une somme de 3600 livres . (\*\*) Le curé-jureur commence sa lente ascension...

Après avoir signé la Constitution Civile du Clergé il ne tarde pas à quitter l'état ecclésiastique . À travers sa signature au bas des actes de l'État Civil, en particulier , on peut suivre son cheminement:



Gilles Jérôme Prévost curé de Bucey  
Prévost curé d'officier public  
Gilles Jérôme Prévost membre du conseil général de la commune

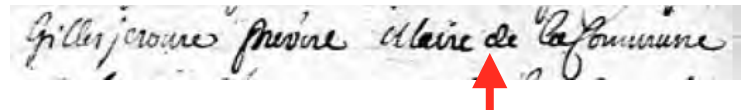
Il possède désormais une quarantaine d'hectares de terres . Le presbytère, décrété „Bien National“ sera aliéné et mis en vente le 1er thermidor an IV . C'est la plus vaste demeure de Bucey , flanquée de son écurie, de son étable, de son toit à porc, avec hangar , grange , porte chartière couverte en paille .



Prévost cultivateur domicilié en cette commune

sait l'usage qu'il pourra en faire .  
Il s'en portera acquéreur pour la somme de 4104 livres .

Finalement , le voilà maire de Bucey-en-Othe del'an 8 à l'an 12 de la République. (\*\*\*)



Gilles Jérôme Prévost maire de la commune

Le 23 floréal, an II de la République - 12 mai 1793 - , à 39 ans, devant le citoyen Cosson maire , **Gilles Jérôme Prévost, cultivateur**, épouse **Marie-Madeleine**, 32 ans, s'alliant ainsi à la famille la plus influente de Bucey . Elle est la fille de **Jacques Bonnemain , Procureur fiscal** qui a épousé **Edmée Grisier**. Parmi leurs dix-huit enfants, **Bonaventure François**, sera maire de Bucey et succèdera à son père dans sa charge. **Polycarpe** renoncera lui aussi à son état de prêtre , **Nicolas-Marie** avocat, et bien sûr **Jean-Thomas** , député à la Convention . Les Bonnemain figurent parmi les principaux acheteurs des Bien Nationaux , pour leur propre compte et parfois en association avec quelques autres familles de Bucey, „Léger Flogny, laboureur, Edme Linard, laboureur et fermier, Edme Vivien, laboureur, Jacques Cosson huissier demeurant audit lieu de Bussey...“

**Le 4 octobre 1792**  
**Augustin Toulouse** maire ,  
**assisté de Léger Flogny et Jacques Cosson,**  
**et du citoyen Gilles Jérômes Prévost,**  
**procède à l'inventaire des biens meubles de l'église .**

La paroisse n'est pas riche . Beaucoup d'objets en cuivre , en „potain „ , un alliage de cuivre , d'étain, de plomb , déjà utilisé par les Gaulois pour leur monnaie.

Quelques uns sont en argent . Leur valeur cumulée convertie en euros donne , à raison d'un marc estimé à 60 livres l'unité , 420 euros .

*Je soussigné Mathieu Amadé ont par le présent vingt deux francs  
de la République / L'argent de la Commune de Boulligny-mont*

	Marc	once	grain	li
un calice et une patène d'argent pesant deux marc six onces trois gros	2	6	3	—
un grand ciboire deux marc	2	—	—	—
un ostensor ou soleil deux marc et un once	2	1	—	—
un petite croix d'argent avec une table pour un marc trois gros	1	—	3	—
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

Mais les objets du culte - „les vases sacrés „ - ne feront pas partie de la vente ainsi que le stipule l'article IX de la Loi.

*Après l'avis de l'article IX de la même loi sont exceptés des  
dispositions de présente décret les soleils, ciboires, calices et autres  
vases sacrés.*

La vente des autres biens a lieu le 8 ventôse , an III de la République , c'est à dire le 26 février 1795.

**Cinquante trois lots ( une centaine d'objets) seront proposés aux enchérisseurs : aubes, surplis, rochers , chasubles, rideaux de mousseline , panne , laine, soie, damas , drap d'or ...**

Estimations relativement justes : six aubes ont été estimées 100 livres par la commission, chaque aube sera vendue entre 10 et 20 livres ...

*Prémierement Six aubes de toile fine  
partie garnies prise en semble est livra ci -- 100<sup>fr</sup>  
Item Six Surplis de mousseline*

Mais parfois les enchères flambent : une chappe estimée entre 20 et 30 livres fera , entre 70 et 90 livres .

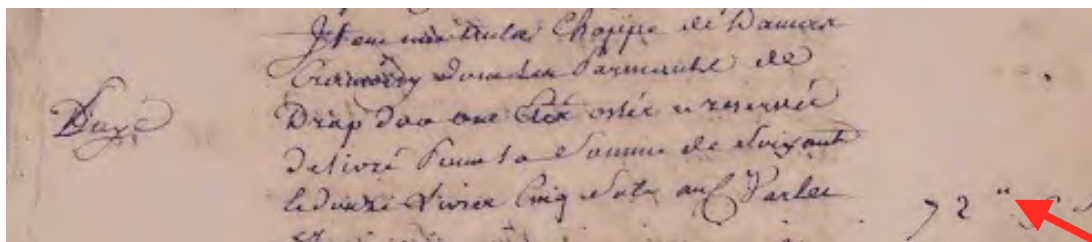
Le montant de la vente s'élèvera à 1 624 livres 14 sols . Si je m'en réfère à un convertisseur de monnaie cette somme correspond à environ 17 000 euros mais sans doute à un pouvoir d'achat nettement supérieur (\*\*\*) .

Qui sont les acheteurs ? Ils sont venus d'Ervy, de Soumaintrain, Prusy, Chailley . Si un certain nombre de Bucetons ont été intéressés , je ne reconnais aucun nom . Il se peut que les habitants du village n'aient pas voulu commettre une forme de péché en achetant bon prix des ornements liturgiques qui avaient jusque là accompagné leur vie pastorale ...

Ce sont en grande majorité les hommes qui se manifestent . Cependant la citoyenne Finot sera tentée par une aube en toile fine , garnie de dentelle , et une chasuble violette . Au total quatre lots qu'elle emportera pour un total de 75 livres. Je relève que la citoyenne Burillon acquiert quatre chappes, pour un total de 82 livres , la citoyenne Cottry - ou Coutry deux chappes pour 41 livres.

La „ femme Victor Benoist“ emporte une nappe de toile fine pour 36 livres . On peut rapporter ces chiffres au salaire mensuel d'un charretier qui est de 30 livres ...

Qui est ce citoyen Varlet qui semble avoir de gros moyens ? Il achète à lui seul onze des lots proposés. Parmi les plus chers , cette belle chappe ,



deux rideaux estimés 60 livres , enlevés pour 133 livres ..Il déboursa 703 livres , presque la moitié du montant de la vente, soit plus de 7000 euros . Serait-il un lointain parent de“**Mr Varlet Chanoine régulier de Saint Augustin, Prêtre Prieur Curé du dit bucey**“ qui avait officié de 1692 au jour de sa mort , le 20 février 1701 ?

La Révolution constitue une rupture historique. Le jeu de la mémoire et de l'oubli n'a le plus souvent retenu que ce tourbillon qui, en une décennie, emporta l'Ancien Régime. Il semble pourtant qu'elle ne fut pas mal accueillie dans le monde rural : une nouvelle répartition du foncier ne pouvait que plaire à des „ laboureurs“ - c'est le terme qui désigne le statut des propriétaires terriens, les premiers dans la hiérarchie paysanne .

Ironie du sort , c'est la motion d'un évêque dont on reparlera dans l'histoire , Charles De Talleyrand Périgord , qui aura déclenché le processus de la vente des biens ecclésiastiques.

\*\*\*\*\*

**Je remercie Madame Myriam Provence, généalogiste qui m'a fourni la majorité des documents que j'ai consultés. RP. 11 Septembre 2021**

( La recherche historique , surtout si elle est conduite par un simple amateur , n'est pas exempte d'oublis, d'erreurs, ou de confusions . Si tel était le cas , je ne doute pas qu'elles me seraient signalées avec bienveillance . )

(\*) La fabrique au sein de la paroisse désigne un ensemble de clercs et de laïcs nommés pour assurer l'administration des fonds et revenus nécessaires à l'entretien de l'église . À Bucey, le marguillier, Edme Linard, gérait les biens de la paroisse destinés à l'entretien de l'église et aux frais du culte (**ornements, mobilier** ). Il rendait des comptes au conseil de fabrique .

(\*\*) En gros, on multiplie par dix pour avoir la valeur en euros. On comparera avec le revenu annuel du prêtre, la portion congrue, de 500 et 700 livres ; avec le salaire mensuel d'un journalier, 30 livres. Par ailleurs il n'est pas stipulé si l'acheteur se libère en monnaie métallique ou en assignats, un papier monnaie d'échange mise en circulation dès 1791 et qui aura perdu plus de 30% de sa valeur à la chute de Robespierre, trois ans plus tard. Par ailleurs, le morcellement était préconisé; le prix de vente était payable en 12 ans .

(\*\*\*) Dans le N° 87 de la Vie en Champagne, en marge de son travail sur „ **Les archives curieuses de la famille Bonnemain-Basquiat et de son épicerie à Troyes sous la Restauration et le Second Empire** „ , Michel Toussaint note cette supplique de l'ancien curé-prieur de Bucey-en-Othe pour retrouver son ancien état :

- „ C'est comme pêcheur, comme grand pêcheur que je prends la liberté de m'adresser à Votre Éminence à l'effet d'obtenir pardon et miséricorde... Séduit par les illusions des sens , égaré par les idées révolutionnaires , j'ai cru qu'un prêtre pouvait de marier : j'ai oublié mes devoirs, j'ai reconnu mes erreurs ; je suis retourné au légitime pasteur ... „ ( Arch.nat, AFN 1911).

La date n'est pas précisée . Ni la réponse - s'il y eut réponse - de l'évêque sollicité. Mais alors que les cloches ont recommencé à sonner dans le village sous le Consulat , et jusqu'à sa mort en 1830 sous Charles X, on retrouve occasionnellement la signature de Gilles Jérôme Prévost sous la mention „marchand de bois, percepteur“. Son fils et son petit fils seront notaires.

# Calendrier 2021/2022

<b>11 décembre</b>	Saint Eloi (AAB)
<b>8 janvier</b>	Vœux du Maire (sous réserve)
<b>19 février</b>	Belote (AAB)
<b>6 mars</b>	Carnaval (AAB)
<b>20 mars</b>	Rando'huîtres (Bouge'Othe)
<b>26 mars</b>	Tartiflette (AAB)
<b>10 et 24 avril</b>	Election présidentielle
<b>18 avril</b>	Chasse à l'œuf (AAB)
<b>8 mai</b>	Commémoration, passage de grade des sapeur-pompier, départ en retraite du Lieutenant Pascal Toulouse : remerciements
<b>15 mai</b>	Vide-grenier (AAB)
<b>5 juin</b>	Repas des Anciens Elèves de Bucey
<b>11 juin</b>	Paëlla (AAB)
<b>12 et 19 juin</b>	Elections législatives